culier. Nambre de publicistes et d'hommes politiques ont appelé l'attention sur le sujet, mais je crois que l'éveil a été donné à la législature, il y a quelques années, par mon hon, ami le ministre des finances. Dans discours éloquent, alors qu'un des membres indépendants de cette chambre et qu'il n'était lié à aucun gouvernement, il développa ses vues avec son énergie habi-Mais aucun parti n'avait fait entrer cette question dans son programme jusqu'à la formation du ministère CARTIER-MAC-DONALD, en 1858, époque à laquelle ce ministère annonca officiellement que ce serait une des mesures qu'il tenterait de mener à bonne fin, s'il était possible; en vue de cette promesse, trois membres du cabinet adressèrent au ministre des colonies la fameuse dépêche si souvent commentée par les journaux et dans cette chambre. Toutefois, ce projet, accueilli favorablement par le pays, sans distinction de partis politiques, ne prit ses proportions actuelles qu'à la dernière session. A cette époque, les hommes de tous les partis et de toutes les nuances politiques étaient alarmés de l'aspect général de nos affaires. Il devint évident pour cux que l'antagonisme entre les deux sections de la province, le danger d'une anarchie imminente, fruit d'opinions irréconciliables sur la représentation d'après la population dans le Haut et le Bas-Canada, nous présageaient une triste succession de gouvernements faibles, en majorité et en influence, incapables par-là même de réaliser aucun bien. élections générales se succédaient rapidement et de même se succédaient les ministères sans aucun résultat. La force des partis étnit tellement égale qu'une seule voix pouvait décider du sort de l'administration et de la marche de notre législation pour une ou plusieurs années à venir. Cet état de choses était bien propre à éveiller la sérieuse attention des vrais amis du pays. Or, tel a été l'effet produit, je suis heureux de le dire. L'état précaire de nos affaires, les graves appréhensions d'une anarchie qui aurait ruiné notre crédit, détruit notre prospérité et anéanti notre progrès, firent surtout impression sur les membres du parlement actuel, et les chefs, des deux côtés de la chambre, semblèrent tous en être arrivés à la conclusion qu'il fallait prendre des mesures pour faire sortir le pays de l'impasse où il se trouvait et nous mettre à l'abri d'une anarchie menagante. ce but, mon hon. collègue, le président du conseil, fit une motion basée sur la

dépêche adressée au ministre des colonies. que je viens de mentionner; et il fut formé un comité composé des membres des deux côtés de la chambre, pris dans toutes les nuances politiques, sans considérer s'ils appuyaient l'administration du jour ou s'ils lui étaient opposés, à l'effet d'examiner à fond et avec calme les maux qui menaçaient La motion de mon l'avenir du Canada. hon, ami eût les meilleurs résultats. comité, par une sage disposition, et afin que chaque membre fût mis à même d'exprimer librement ses opinions sans se compromettre devant le public ou devant son parti, et sans avoir à tenir compte dans cette expression, ni de ses amis, ni de ses ennemis politiques, décida que la discussion aurait lieu librement et sans tenir compte des antécédents politiques d'aucun de ses membres, et que de plus il siégerait à huis-clos afin de pouvoir aborder la question franchement et avec le ferme désir d'en venir à un compro-Les membres les plus influents de la chambre formaient ce comité, - (j'eus moimême l'honneur d'en faire partie),-dans lequel se manifesta immédiatement un ardent désir, un louable désir, pour dire le vrai mot, d'aborder honnêtement le sujet en recherchant une solution qui arracherait le Canada aux malheurs dont il était menacé. Le rapport de ce comité fut soumis à la chambre, et alors commença la partie politique du rôle des membres les plus influents de cette assemblée; quelques jours plus tard, le gouvernement actuel était formé. principe de la formation de ce gouvernement iut rendu public et est aujourd'hui connu de tous. Le grand but était la question déja réglée en partie par les résolutions que j'ai eu l'honneur de vous communiquer. On sait que les difficultés et les répugnances n'ont pas manqué dans la formation du cabinet Les membres qui le composent avaient, pendant de longues années, été ennemis politiques, et cette haine avait, dans plusieurs cas, affecté jusqu'à leurs relations sociales. Mais la crise était forte, le danger imminent, et les ministres actuels crurent devoir mettre de côté leurs sentiments personnels, sacrifier jusqu'à un certain point leur position, et même courir le risque de voir leurs motifs mal interprétés, afin de pouvoir ainsi arriver à une conclusion satisfaisante pour le pays en général. Les résolutions actuelles en furent le résultat. Je l'ai déjà dit, je suis fier de songer que le pays nous a approuvés, et j'espère que cette chambre ratifiera le projet que